
MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF INNOVANT DE TÉLÉMÉDECINE À LA CLINIQUE SAINTE ANNE POUR LE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

DOSSIER DE PRESSE

CLINIQUE SAINTE ANNE
INNOVATION MÉDICALE
TÉLÉMÉDECINE
DIABÈTE
PRÉVENTION
ALSACE
RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE
FONDATION VINCENT DE PAUL

Novembre 2015



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

La rétinopathie diabétique :

La rétinopathie diabétique est une atteinte dégénérative des vaisseaux de la rétine, complication du diabète. C'est une des premières causes de cécité acquise en Occident. 60% des diabétiques vont développer une rétinopathie diabétique pendant les 20 premières années de la maladie..

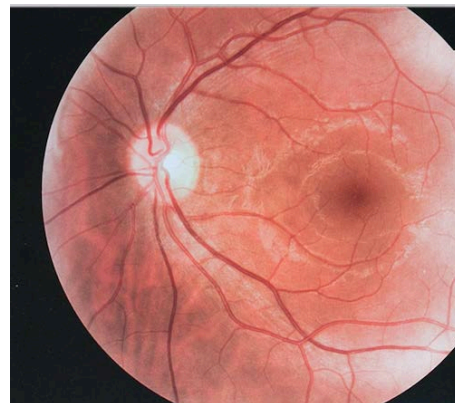


Photo Fotolia

Le diabète en Alsace : une situation défavorable

L'Agence Régionale de Santé estime que le diabète touche aujourd'hui 150 000 personnes en Alsace soit environ 7,5 % de la population (contre plus de 6,2% en France métropolitaine).

L'Alsace est la troisième région de France pour le taux de prévalence de diabète de type 2, avec plus de 5,2 % de la population traitée pour diabète (contre 4,6 % dans le reste de la France).

18 000 personnes seraient diabétiques sans le savoir en Alsace, alors que les complications potentielles du diabète sont multiples et graves : l'insuffisance rénale, des maladies cardiovasculaires, la cécité et des amputations.

L'importance de la surveillance et de la prévention chez les diabétiques :

Le dépistage de la rétinopathie diabétique doit être régulier pour permettre de détecter les signes précoces (permettant par exemple un traitement au laser) et éviter les prises en charge tardives avec des conséquences irrémédiables.

Les différentes recommandations préconisent toutes un fond d'œil au dépistage du diabète, puis annuellement.

Mais ceci est encore loin d'être le cas et la situation risque de s'aggraver en raison de l'augmentation du nombre de diabétiques et de la baisse du nombre d'ophtalmologues.

UN DISPOSITIF DE TÉLÉMÉDECINE INNOVANT



Photo FVDP

Un dispositif de télémédecine au service des malades

Pour répondre à cette situation, la Clinique Sainte Anne a fait preuve d'innovation pour mettre en place un système de dépistage de la rétinopathie diabétique par télétransmission des rétinoographies.

La clinique Sainte Anne reçoit en Hôpital de Jour ou en hospitalisation complète de nombreux patients diabétiques.

Les malades n'ont désormais plus besoin de prendre RDV dans un cabinet d'ophtalmologie, c'est une infirmière qui enregistre la photo de leur fond d'œil, directement à la clinique et transmet les images à un ophtalmologue qui les interprète à distance.

Le fonctionnement du dispositif

C'est l'endocrinologue qui prescrit une rétinographie à son patient diabétique.

Les clichés sont réalisés par une infirmière spécialement formée, dans une salle dédiée à cet examen. La dilatation de la pupille se fait selon un protocole écrit.

L'appareil dans lequel la Clinique Sainte Anne a investi est un matériel performant et simple d'utilisation : auto-tracking, autofocus, passage automatique à l'autre œil ... il permet de réaliser des prises de vues à 5 millions de pixels.

Les clichés sont alors inclus dans le dossier patient informatique et l'interprétation est réalisée à distance dans un délai de quelques jours par un ophtalmologue de la Clinique Barbe, les deux cliniques faisant partie du Groupe Hospitalier Saint Vincent, le compte-rendu est immédiatement transféré dans le dossier informatique patient.



Photo Frédéric Maigrot

Un dispositif original, unique en Alsace

Ce dispositif est certes rendu possible grâce à l'évolution des matériels et des moyens de transmissions des données, mais c'est surtout grâce à un protocole de coopération entre professionnels de santé, autorisé par un arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) autorisant par dérogation 17 infirmières de la Clinique Sainte Anne à faire ces rétino-graphies.

(Protocole de coopération "Réalisation de photographies du fond de l'œil dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique par un(e) orthoptiste et/ou un(e) infirmier(e) en lieu et place d'un ophtalmologiste » autorisé par arrêté ARS n°2014/448 du 2 /6/2014)

8 médecins endocrinologues, 1 ophtalmologue et les infirmières sont au centre de ce dispositif innovant : une coopération pluridisciplinaire qui améliore la prise en charge du patient diabétique en zone de forte prévalence.

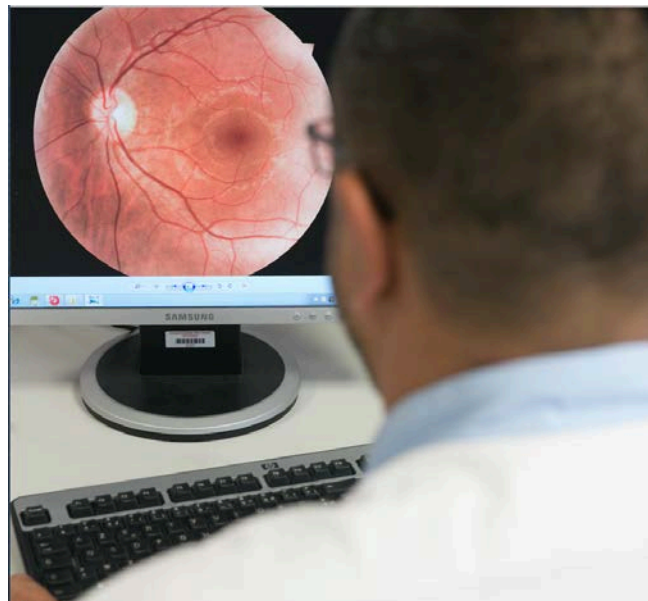


Photo Frédéric Maigrot

Mis en place depuis février 2015 ce dispositif a déjà permis la réalisation de plus de 500 clichés. La clinique Sainte Anne à Strasbourg, établissement de la Fondation Vincent de Paul est la seule en Alsace à proposer ce système de télé-médecine.

LE GROUPE HOSPITALIER SAINT VINCENT

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent est un établissement de la Fondation Vincent de Paul. Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, il œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme. Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, de ce fait il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent est composé de 4 cliniques :

- Clinique Sainte Anne (Strasbourg Robertsau)
 - Clinique Sainte Barbe (Strasbourg Gare)
 - Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
 - Clinique Saint Luc (Schirmeck)
- et d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI – IFAS Saint Vincent à Strasbourg)

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.

En quelques chiffres (données 2014)

620 lits et places
344 étudiants
Plus de 1200 personnes collaborent aux soins



Photo Frédéric Maigrot

Le projet médical du Groupe Hospitalier Saint Vincent :

Il s'inscrit dans les priorités de la Fondation Vincent de Paul, et répond aux objectifs du Projet Régional de Santé. Il prend en compte la complexité des prises en charge qui nécessitent de créer des partenariats pour répondre aux besoins de santé du territoire.

Quelques priorités du projet médical d'établissement 2011-2015:

- Offrir aux personnes âgées une réponse complète en médecine gériatrique,
- Accompagner les malades chroniques, dont la dialyse
- Proposer une offre complète en oncologie
- Développer la chirurgie ambulatoire



Photo Frédéric Maigrot

LA FONDATION VINCENT DE PAUL

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, **la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique** par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000. Fondée en 1734 dans **l'esprit de Vincent de Paul** pour le service des pauvres et des malades, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg s'est développée rapidement en Alsace et Lorraine.

Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité. **“4 missions au service de l’Homme”**, annonce notre charte.



La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

- **de la santé** (4 cliniques et 620 lits et places, 1 institut de formation en soins infirmiers de 344 étudiants)
- **de l'enfance** (plus de 800 places d'accueil pour des enfants présentant des troubles du comportement et/ou du langage écrit et oral, dans le champ de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse)
- **des personnes âgées** (725 lits et places à travers 6 EHPAD – établissements pour personnes âgées dépendantes et 2 EHPAD intégrés à des cliniques)
- **de la solidarité** (155 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, résidence sociale, centre d'accueil des demandeurs d'asile et bureau d'accès au logement)

Le cœur de métier de la Fondation Vincent de Paul :
“La prise en charge de la personne fragilisée” en Alsace et en Lorraine, assurée par plus de **2200 professionnels** soutenus par **400 bénévoles**.

Contact attachée de presse

Nathalie CHORNOWICZ,

TERRE D'INFO

Tél. : 03 88 13 25 04 ou 06 83 11 80 77

nathalie@terredinfo.fr

Contact Fondation Vincent de Paul

Fanny DOUHAIRE,

Chargée de mission Communication

Tél. : 03 88 21 76 96 ou 06 30 95 21 78

f.douhaire@fvdp.org